



## Règlement du championnat Vaudois dressage catégorie R

*Qualifications :* les paires se qualifient dans les épreuves de cat. R ou R/N  
Pour des résultats obtenu hors suisse romande, le cavalier est responsable d'envoyer une liste de résultats à la responsable de discipline, sinon les résultats ne sont pas comptabilisés

*Barème des points :*

50% des partants reçoivent des points  
programmes FB : 10 pts au 1<sup>er</sup>, 9 pts au 2<sup>ème</sup>, etc  
programmes L : 20 pts au 1<sup>er</sup>, 18 pts au 2<sup>ème</sup>, etc

les 10 paires, domiciliées sur Vaud et membre d'une société affiliée à l'AVSH, ayant obtenu le plus de points durant la saison sont invitées au championnat par le responsable de la discipline.

*Championnat :*

L'épreuve se dispute en 2 manches, L 11 ou 12 et L 15 ou 16, la 2<sup>ème</sup> manche dans l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ère</sup>.

Le classement se fait en additionnant les points des 2 manches, en cas d'égalité de points le programme le plus difficile fait la différence

*Finance*

*D'inscription :* Fr 90.- pour les 2 manches

*Prix, flots*

*Et plaques :*

aux 30% (**300.-, 240.-, 200.-**)

Plaques à tous les participants (avec indication du rang)

Flots à tous les partants

Médailles aux 3 premiers

Les prix, plaques, flots et médailles sont offerts par l'AVSH

*Organisation :*

les sociétés qui désirent organiser le championnat sont priées de prendre contact avec le responsable de la discipline, pour connaître les conditions.